Inscrits, 23.362 — Votants, 19.644
Nuls, 681 — Suffrages exprimés, 19.363
MM. Delsuc..... 14.070 Elus
Reghebouni..... 6.194

6e circonscription

Les chiffres proclamés étaient les suivants :

MM. de Montalembert, 10.196; Moreau, 3996; Delcroix, 5.686.

Les chiffres sont rectifiés comme suit :

Inscrits, 23.200 — Votants, 19.905
Nuls, 174 — Suffrages exprimés, 19.731
MM. de Montalembert..... 10.141 Elus
Moreau..... 3.907
Delcroix..... 5.683
Degrel..... 2

7e circonscription

Les chiffres proclamés ont été les suivants :

MM. Motte, rép., 14.050, et Guesde, collect., 1.726.

Les chiffres sont ainsi rectifiés :

Inscrits, 20.945 — Votants, 20.863
Nuls, 381 — Suffrages exprimés, 20.482
MM. Motte..... 14.467
Guesde..... 5.729
Birange..... 4

8e circonscription

Les chiffres proclamés étaient les suivants :

MM. Monnier, républicain, 6.998; Brom, radical, 6.030; Delesalle, collectiviste, 2.307.

Les chiffres sont ainsi rectifiés :

Inscrits, 19.710 — Votants, 17.443
Nuls, 90 — Suffrages exprimés, 17.353
MM. Monnier..... 6.008
Brom..... 8.034
Delesalle..... 2.308

9e circonscription

Les chiffres proclamés sont les suivants :

MM. Grousseau, républicain libéral, 5.777; Saint-Léger, radical, 2.630; Verbrugh, collectiviste, 1.457.

Les chiffres sont ainsi rectifiés :

Inscrits, 11.518 — Votants, 10.105
Nuls, 37. — Suffrages exprimés, 9.898
MM. Grousseau..... 5.778
Saint-Léger..... 2.639
Verbrugh..... 1.438
Hoosen..... 43

Arrondissement de Valenciennes

1re circonscription

Les chiffres proclamés étaient les suivants :

MM. Derveux, républicain, 5.449 voix; Debièvre, radical, 4.638; Melin, socialiste, 1.248.

La commission rectifie ainsi :

Inscrits, 12.522 — Votants, 13.443
Nuls, 79. — Suffrages exprimés, 13.364
MM. Derveux..... 5.452
Debièvre..... 4.631
Melin..... 3.218

2e circonscription

Les chiffres proclamés étaient les suivants :

MM. Thellier de Poncheville, républicain libéral, 8.482 voix; Lepez, radical, 5.668; Durre, socialiste, 4.166.

Voici les chiffres rectifiés par la commission :

Inscrits, 23.236. — Votants, 18.888
Nuls, 242. — Suffrages exprimés, 18.646
MM. Thellier de Poncheville... 8.484
Lepez..... 5.663
Durre..... 4.479

3e circonscription

Les chiffres proclamés étaient les suivants :

MM. Caulet, républicain libéral, 7.317; Sirot, radical, 5.497; Sellier, socialiste, 7.898.

Les chiffres rectifiés par la commission, sont les suivants :

Inscrits, 24.385 — Votants, 20.207
Nuls, 172 — Suffrages exprimés, 20.035
MM. Caulet..... 7.263
Sirot..... 5.497
Sellier..... 7.894

LE PREMIER MAI

A Roubaix

La fête du travail jadis si mouvementée à Roubaix est passée, bien, inaperçue.

Partout on travaillait. A onze heures et demie une délégation de douze membres du comité Carnette, ayant à leur tête l'ancien maire de Roubaix s'est rendue au cimetière de Roubaix pour déposer une couronne sur le monument élevé à la mémoire des victimes de travail.

M. H. Carrette a prononcé un discours de circonstance assez bien senti. Il y avait une trentaine de curieux, aucun incident n'est à relater.

Pendant que la délégation se rendait au cimetière un membre du comité Carrette portait à l'administration municipale, les revendications ouvrières.

Aucun membre de l'administration n'étant à la mairie le délégué a déposé les revendications à la Mairie, dans la boîte réservée aux correspondances.

A deux heures et demie, un banquet réunissait chez M. Narcisse Leplat, rue Sébastopol les délégués.

En somme fêt mai, terne, presque nul.

A Croix

La journée a été très calme ; tous les ouvriers travaillent, sauf ceux de l'usine Isaac Holden, qui ont eu congé.

Les concours de pinsons organisés dans les quartiers ont obtenu le succès habituel.

A huit heures du matin, une distribution de viande a été faite aux indigents par les soins du Bureau de bienfaisance.

A la sortie des usines, l'animation est grande aux environs du lieu de place ; la foule se porte vers la salle des fêtes où la tournée Marcel Baret donnait une représentation gratuite du *Barbier de Séville*.

La fête du travail a été clôturée par un grand concert et une fête de gymnastique données sur le kiosque de la Grande-Place par la Musique municipale et la société de gymnastique « La Patriote ».

Les attributions de ce bureau consistent :

A délivrer les pièces signées et non retirées pendant le temps ouvrable ; à recevoir les pièces à couvertes à la signature du Maire ; à établir des feuilles de paye nécessaires pour ouvrir aux familles des réservistes, certificats de vie, d'indigence, de bonne vie et mœurs, etc., et pour l'assistance du Service médical ; à recevoir les demandes verbales et écrites d'assistance judiciaire et à rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources ; en temps opportun, à recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs, à renseigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation ; à indiquer les autorités susceptibles d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses, faveurs, etc.; en un mot, à venir en aide par tous les moyens en son pouvoir aux personnes qui auront recours au bureau.

Maladies contagieuses. — Par une circulaire insérée au Journal des actes de la Préfecture, M. le Préfet du Nord rappelle que les docteurs, officiers de santé et sages-femmes sont tenus, aux termes de l'article 15 de la loi du 30 Novembre 1892, de faire à l'autorité publique la déclaration des cas de maladies épidémiques soumis à leurs observations. Les carnets pour ces sortes de déclarations sont délivrés gratuitement par la Préfecture.

Autorisations de bâtir. — M. B. Colpin, curé, agrandissement des sacristies de l'église du T. S Rédempteur ; M. V. Vanhoutland, rue de Turenne, 14, une maison rue du Luxembourg ; M. E. Dubreuve, rue d'Isly, 8, une maison rue des Ogiers.

Agression contre un journaliste. — Nous bien heureusement sensible amélioration s'est produite dans l'état de notre confrère, M. Paul Van Houke, de l'*Echo du Nord*. Nous faisons des vœux bien sincères pour son prompt rétablissement.

La vengeance d'un mari trompé. — M. Hermary, juge d'instruction, a clos le dossier d'enquête relatif à Alfred Dambrin, qui le jeudi 3 avril, étrangla sa femme, Jeanne Debar dans les environs que l'on connaît.

Dambrin est renvoyé devant la chambre des mises en accusation.

Un voleur dangereux. — M. Charles Vanassroiden, demeurant 41, rue Sainte-Elisabeth, frappé d'un coup de couteau au cou, par un malfaiteur qui l'était introduit chez lui pendant son sommeil, dans la nuit du 28 au 29 avril, a été admis hier à l'Hôtel-Dieu.

Vol de montre. — Les commissaires de police du 3e et 5e arrondissement instruisent en ce moment une affaire de vol de montre qui aurait été commis, paraît-il, au préjudice d'un de ses amis, par le nommé Marie Dens, fille soumise, au préjudice d'un monsieur X... de Lille.

Marie Dens a été écrouée au 3e arrondissement et son complice au 5e arrondissement.

Nous en reparlerons demain.

Outrages aux mœurs. — Henri Gobry âgé de 23 ans, mécanicien, demeurant Grande-Rue, 129, a été mis en état d'arrestation au parc de Barbieux, hier vers une heure, pour outrages publics à la pudeur en présence d'une dame.

Gobry sera déféré au Parquet.

Un expulsé peu commode. — Le nommé Vandenbosch Philippe, âgé de 25 ans, garçon de café, demeurant à Bruxelles, rue du Bailly, 93, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpat ion d'infraction à un arrêté d'expulsion, coups, blessures et rébellion envers les agents Bosman et Diadal, lacération d'effets et destruction du matériel de la prison municipale.

Ivresse et outrages. — Mercredi, vers 9 h. 1/2 du soir, la police a mis en état d'arrestation Bohée Fortuné, âgé de 46 ans, rentreur demeurant rue Galvani, cour Verfaille, 5, inculpé d'ivresse et outrages envers les agents Carrette et Collier.

Accidents du travail. — Chez MM. Rasson et Gossart, M. Henri Boghaert, âgé de 52 ans, manœuvre, demeurant rue Vaucanson, 32, a été contusionné le thorax en tombant d'une échelle.

— Chez M. Mazure-Watine, M. Gosquière Désiré, âgé de 21 ans, domestique, a été contusionné au pied par la chute d'une cuisinière.

— Chez M. Montavon, Mlle Jeanne Decanne, âgée de 14 ans, bâcleuse, demeurant rue de Soubise, cour St-Pierre, 15, s'est écrasé la phalangette du pouce droit.

— A la Compagnie des Tramways, M. Juste Petrir, âgé de 31 ans, conducteur, demeurant à Wattrelos, s'est blessé au genou droit en faisant l'équipe.

— Chez M. Henri Terninck, Mlle Angèle Fontaine, âgée de 25 ans, rentreuse, demeurant rue de Wasquehal, s'est fait écraser un doigt entre deux plateaux d'ensouple.

— Chez M. Albert Masuret, M. Moreau Léon, rattacheur, âgé de 28 ans, demeurant impasse de la Barbe-d'Or, 20, a été blessé au genou par le support de bigoutiau de son métier.

Mort subite. — Mercredi, vers 40 heures du soir, M. François Hachecorne, âgé de 56 ans, employé, demeurant, 228, rue de Lille, est tombé mort subitement sur la voie publique, près de chez lui. Un docteur mandé d'urgence ne put que constater le décès.

Association des anciennes élèves de l'école Nationale des Arts Industriels. — Le comité se réunira le dimanche 4 mai à 10 h. 3/4 rue Neuve 35.

Ordre du jour : Réunion générale du 11 mai.

Groupe Tissage — Le groupe se réunira le samedi 10, à 8 h. 1/2 au stage habituel rue Neuve 35.

Un employé est à la disposition de ce groupe.— Prendre renseignements à la bibliothèque de l'Ecole.

Savon Princesse Makoko, Parfum nouveau

ROUBAIX

CONSULTATIONS pour Maladies des Femmes et des Enfants par Madame BERNSON, Docteur en Médecine, tous les **Mardis** et **Samedis**, de 1 heure à 5 heures 1/2, à l'*Hôtel Ferrarille*, ROUBAIX.

WATTRELOS

Variole. — Mesures préventives. — L'administration municipale de Wattrelos, suivant l'exemple de villes voisines, et sur les instructions de l'autorité supérieure, prévient la population de la nécessité qui s'impose pour elle de se prémunir contre l'épidémie de variole qui règne dans certaines communes de la région.

Afin d'éviter l'extension de la maladie, la vaccination est une mesure indispensable. Les parents vaccinés en bas âge, plus de dix ans devront se faire revacciner.

Accident du travail. — Chez M. Gobielle-Bonin, M. Désiré Rarthelemy, 36 ans, terrassier, demeurant à Gelsewiel (Belgique), s'est blessé au pied gauche.

La fraude. — Delsalle Henri et Dujardin Furcy, brigadier et préposé des douanes à Wattrelos, de garde mercredi, vers minuit, à la Lagrange », ont mis en état d'arrestation le nommé Peeters Etienne, bâcleur, âgé de 13 ans, demeurant rue de Comines, 17, à Tourcoing, porteur de quinze kilos d'albumine, valant 30 fr. 40.

Œuvre complète de Victor Hugo, comprenant tout ce que le maître a produit : Romans, Théâtre, Poésie, etc., à **2 fr.** le volume, est en vente au Bureau du Journal, rue Verte, 53, à Tourcoing.

Il paraît deux volumes par semaine.

TOURCOING

Triste moniteur du Fort Chabrol

Triste l'éducation de ces rédacteurs ! Ils se nourrissent des plus ignobles calomnies maîtres ; jésuites de toute robe : « noirs, blancs, mi blancs, noirs, noisette, amande, figue et raisins noir, » a-t-il.

A bout d'arguments et, furieux de l'échec formidable de dimanche dernier, ils lancent de tous côtés, — sans savoir où ils frappent — les mots les plus vilains, les expressions les plus grossières.

Electeurs pour vous convaincre de la chose, lisez le moniteur de la barque nationaliste. A chaque colonne, vous y trouverez ces beaux mots : « détraqué, échappé de l'Asile d'Armentières, imbécile », etc., et bien d'autres que nous taisons par respect pour nos lecteurs.

Quelle pureté de langage ! Quelle finesse d'expressions ! La langue française n'a qu'à gagner quand elle est mise au service de la sorte par « des écrivains à la poissarde».

Rien n'est «touchant» comme leurs paroles ; rien n'est plus inconséquent aussi que leurs conceptions.

D'un côté, parlant de M. Dron, de « ce grand vainqueur » comme ils l'appellent, (ils l'ont jamais si bien dénommé), ils déclarent « qu'il en est réduit à solliciter les socialistes pour obtenir quelques-uns de leurs suffrages ».

D'un autre côté, commentant le scrutin du 27 avril, ils osent dire ceci : « Pour la première fois, le candidat républicain a vu s'ériger contre lui, non pas seulement les groupes catholiques comme jadis il avait combattu naguère (meilleure preuve que M. honnier n'a avec lui que les réactionnaires) mais une opposition socialiste, opposition qui menace de l'emporter définitivement dans 10 jours, si *l'on sait manœuvrer avec adresse*; si l'on sait travailler les collectivistes et les partisans de Jaurès.

Quel marchandage ! Et dire qu'ils auront encore l'audace d'affirmer que nous ne pouvons arriver au pouvoir sans l'appui occulte du parti extrême gauche.

Tous les moyens sont bons dans les mains « innocentes » de nos saints « blancs. » On sait que pour « gagner des voix » manœuvrer avec adresse » et « faire des concessions. » Le tout se résume à agir de la façon la plus déloyale ; en achat de voix, pression, intimidation, corruption et manœuvres diverses pour hisser sur le piédestal du Fort Chabrol la petite personnalité de M. Monnier.

Ne nous parlez pas à ces gens-là. Le « Providence leur ayant fait défaut (elle doit mait sans doute), ils en appellent aux catholiques qui ont fait défection (ils le savent trop bien. M. Monnier n'avait pas toutes les voix cléricales d'autrefois).

« Pour les catholiques, il n'y a pas à hésiter ». Cet appel a été entendu. Il s'en est trouvé quelques-uns d'honnêtes qui, écœurés de leurs louches machinations, sont venus grossir les rangs de l'armée républicaine ; ceux là nous les accueillons volontiers, car ils ont placé l'intérêt général du pays au-dessus des misérables questions de personnes. La République n'a jamais chassé les bonnes volontés pour venir à elle franchement, loyalement et sans aucune arrière-pensée.

L'heure n'est plus aux discussions de manoeuvres. La République est à consolider, à parfaire pour aller à un avenir social meilleur. Ce qu'il faut, c'est abattre ce poison de nationalisme clérical contre lequel nous avons terrassé autrefois le bruyant boulangisme. Pour y arriver, Tourcoing ne faillira pas à son passé et, — par l'union de tous les républicains, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent, — la vaillante cité tourquennoise **fera triompher le vaillant Docteur Gustave DRON,** le véritable porte-drapeau de l'Esprit républicain dans la région.

Un X.

Soutiens de famille. — Les conscrits de la classe 1901 et les ajournés de la classe 1900 qui doivent se présenter devant le Conseil de revision qui se réunira à Tourcoing les 26, 27 et 28 de ce mois, ainsi que les soldats appartenant aux classes 1899 et 1900 qui se croiraient dans le cas de solliciter une dispense au titre de soutien de famille, sont invités à désorer, ou à faire déposer leur demande à la mairie, bureau militaire, dans le plus bref délai possible.

Vols dans divers magasins. — *Arrestation de deux voleurs.* — Les sœurs Marie Dehecq, âgée de 23 ans, demeurant à Tourcoing et Marie Corbusier, 22 ans, femme W..., demeurant à Croix, rue de la Fonderie, formaient une association en vue d'exploiter les commerçants de notre ville. C'est ainsi qu'elles se sont présentées dans divers magasins où sous le prétexte d'acheter soit des chaussures, des articles de nouveautés, de lainage ou des objets de fantaisie, elles s'emparaient de marchandises qu'elles glissaient sous leurs vêtements.

Elles avaient ainsi dans la journée d'hier fait de nombreuses dupes lorsqu'elles se firent pincer.

Etant entrées chez Mme Debrabant, marchande de chaussures rue Neuve, elles se firent soumettre des pantoufles, puis se retirèrent sans en acheter.

Elles avaient voici deux paires de chaussures. M. Debrabant qui avait pris le vol aussitôt le départ des deux femmes s'étaïnga sur leurs traces. Il arriva place Sébastopol au moment où les deux voleuses entraient chez Mme Dchorps, marchande de lainage.

Désignées à l'agent Gustave Valcke qui se trouvait de service à cet endroit, celui-ci arrêtait les deux femmes qui furent conduites devant M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement qui les interroge.

Les voleuses avaient sur elles une grande quantité de marchandises diverses, provenant toutes de vols : chaussures, lainages, étoffes, lingerie, etc., jusqu'à une lampe à pétrole avec réveil-matin.

Elles se sont présentées chez M. Debrabant, Pée, Odoux, Chabrié, Capelle Spender, etc.

L'une des deux sœur a déjà été condamnée trois fois pour vols ; l'autre accuse une condamnation pour fraude.

Il est probable que l'on apprendra de nouveaux et nombreux méfaits à leur actif.

Une vieille femme blessée d'un coup de tête de cheval. — Une vieille femme Mme Pierre Comines, 65 ans, demeurant rue de Renaix, passait hier matin contour Saint Christophe se dirigeant vers la place de la République. Près du trot oir stationnait une voiture de M. Dhaussy, boulanger, demeurant, rue de Tourcoing, 51, à Roubaix. Au moment où Mme Comines arrivait à hauteur du cheval qui avait été amené, pour le faire abreuver, l'animal relève brusquement la tête, Mme Comines fut atteinte à la tête et projetée violemment contre le mur de l'Eglise.

Elle porte une violente contusion. Un médecin qui a donné ses soins à la blessée a tenu entrevoir la possibilité de complications sur suite de l'ébranlement cérébral ressenti par Mme Comines. Cette toutefois continue présentement à vaquer à ses occupations.

M. le commissaire du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

Accident du travail. — Mme Adolphe Dachy-Sers, 36 ans, repasseuse chez Dillies, négociant, boulevard Gambetta a été piqué au creux de la main droite pendant son travail. Docteur Dreuze, de Roubaix, 6 jours.

M. Jules Ladeuze, 34 ans, magasinier chez Lesace Dupont, appuyant sur Lemaître, s'est fait une contusion à la cuisse droite en soulevant une balle de laine.

Docteur Durand, 7 jours.

Vol de bijoux et de vêtements. — Un procès-verbal a été dressé contre la nommée Eugénie Wymes, 17 ans, demeurant rue Duguay-Trouin, pour vol de bijoux et de vêtements ayant une valeur de 116 fr. 75, commis au préjudice des époux Lampe, rue Haute, 4.

Simple police. — L'audience de simple police d'hier était présidée par M. Broquart, juge de paix du Canton-Sud, ministère public M. Vilain, commissaire central. 84 contraventions diverses figurient au rôle.

Trois jours de prison ont été octroyés à Jules D., 27 ans, rue de la Malcence et Walter B., 30 ans, rue de Gand, pour violences ; un jour à Eugène D., mouleur, rue des Cartiers, Prosper P., boucher, à Hellain, Gustave V., journalier, rue du Bazr.

L'audience a pris fin à 11 h. 45.

MARCQ-EN-BARŒUL

On ne s'avise jamais de tout !

C'est un bien bel homme que M. Emile Honoré du Moulinel. Pour un peu il rivaliserait avec le bel Hector, surtout quand les richesses derdes de son brillant uniforme font ressortir la matité de son teint et la superbe nuance de sa barbe.

Car il a un uniforme, M. Emile Honoré du Moulinel. Non qu'il soit officier de réserve ou d'artillerie de pantalon rouge, ce qui ne saurait qu'en peut être dangereux ; mais il est vice-président de la société de musique. Non qu'il soit un fervent disciple du dieu Pan : il en est encore à l'étude de la gamme ; mais tout de même, il est vice-président de la musique, et il porte beau dans son flamboi uniforme.

Aussi, quand il a vu M. Monnier faire placarder des affiches portant la mention « candidat républicaine », alors qu'il le savait le candidat des calotins et des frocards, de la réaction, il s'est dit : « Il faut rassurer les ouvriers, il n'est dit : Voilà mon homme ! Il veut renverser la République, et il se dit républicain. Il y a sûrement en lui l'étoffe d'un vice-président de la chambre. Un homme comme M. Dron doit passer ! Il faut qu'il passe ! Il passera !

Cet air bien sûr de lui, cette assurance (ses assurances, c'est son affaire, à M. Emile Honoré du Moulinel) il embrouche le tromblon et il tire... — faux, puisqu'il n'a pas achevé l'étude de la gamme — mais enfin il sonne l'éclatante victoire que remportera M. M. Monnier, l'universitaire qui met son fils chez les jésuites, l'aspirant législateur qui vole journellement la loi sur les accidents, en faisant sur le saisine de ses ouvriers une rétenue illégale, et il offre de verser deux bouteilles de champagne, mais là du vrai, du Rœderer ou bien du Moët et Chandon, que M. Dron mordra la poussière de l'arène électorale.

Il s'est trouvé quelqu'un pour relever le défi et voilà M. Emile Honoré du Moulinel en passe de dévorer les ordres de sa bourse, pour tousser la défaite de son favori.

Si encore il avait parié une rondelle de bière ! Maintenant qu'il est brasseur, il est accoté se marchandise. Et qui sait ? peut-être saurait-il faire ainsi, pour ses produits, une réclame fructueuse. Mais voilà ! On ne s'avise jamais de tout, et ce sera pour la coup prochain.!

RONCQ

Le commissaire de police a arrêté le nommé Alix Boyen, sujet belge, poursuivi pour coups et blessures à sa femme, Marie Lagrange. Il a été trouvé porteur d'un grand couteau.

LANNOY

HEM

Le 1er Mai. — La commission des fêtes a décidé, dans sa réunion de mardi, qu'une distribution supplémentaire, en plus et en viande, sera faite, à l'occasion de la fête du 1er mai, *aux indigents de nationalité française* de la commune, le dimanche 4 mai, à la mairie, dans la matinée.

LILLE

L'EXPOSITION DE LILLE

Comme je demandais cette semaine à un médecin des plus éminent de notre ville s'il ne pensait pas que ces cas de variole signalés par la presse, puissent faire du tort à l'Exposition, il me répondit en ces termes :

« Vous savez que des mesures préventives ont été prises immédiatement. Que non seulement les varioleux ont déisolés et que les locaux habités par eux ont été désinfectés, mais que de plus la vaccination a fait son œuvre et que,dans ces conditions,l'épidémie a été aussitôt enrayée.

Aussi pouvez vous dans sans crainte de tromper le public, que lorsque notre Exposition s'ouvrira, non-seulement il ne sera plus question de variole, mais que jamais notre ville n'aura été plus saine. De plus, vous disiez, il y a quelques jours, que l'on pourrait faire des cures d'air à l'Exposition, vous avez raison.

Cette Esplanade où se trouvent élevés les pavillons et les palais des exposants est si riche en ozone, pour ce genre de traitement. Placée sur une hauteur, balayée sans cesse par le vent qui reste supportable grâce à la protection du Bois de la Deûle, cette Esplanade sera un véritable paradis pour les amateurs d'oxygène et les assoiffés de plein air. J'aurais des enfants malingres et souffreteux à traiter, je leur ordonnerais purement et simplement cette année un séjour à l'Esplanade.

Cela vaudrait pour eux toutes les cures de mer et de montagne » — Le médecin compte bier de la justesse et de la sagesse de ces réflexions en faisant pour la seconde fois l'ascension du Water chute. Au fur et à mesure que je m'élevais vers la plate-forme, je sentais mes poumons s'emplir d'un air plus pur et c'est une véritable sensation de bien être que j'éprouvais lorsque j'arrivai au sommet.

Je souhaiterais que beaucoup de pères de famille puissent faire comme moi cette expérience, ils en reviendraient comme moi n'exagère rien et que véritablement il n'est pas d'endroit plus sain et mieux indiqué pour la santé. Dans quelques jours,ils pourront se rendre compte que, mais que jamais ils n'auront pas à quitter leur ville pour donner de la santé à leurs enfants.

Les travaux touchent à leur effet, virtuellement terminée. Les exposants ont pris possession de leurs stalges, de leurs pavillons, de leurs palais et de leurs vitrines. Grâce à une organisation admirable, grâce à des plans habilement établis, ces travaux préliminaires ont été exécutés rapidement. Le Palais des Arts libéraux présente un coup d'œil unique.

Partout devant les vitrines ou les pavillons coquets réservés aux exposants, on voit employés et ouvriers éventrant des caisses, sortant délicatement les lingeries ou les soieries de luxe qui sont déposées délicatement et fixées sur des fonds de velours.

Plus loin un marchand de café dégustes son breuvage et se tourne vers quelqu'un qui nerveusement sous les yeux du public. Pendant ce temps, les peintres-décorateurs donnent le dernier coup de pinceau aux boiseries, les tapissiers fixent aux murs les tentures, les tapissiers. A la galerie des peintures, on retrouve le même activité fiévreuse.

On sait que la plupart des moteurs et des machines sont arrivées. On commence à fixer les moteurs sur leurs socles. Bientôt ils vont fonctionner les moteurs sous les yeux du public. Ce sera le grand branle-bas de l'industrie qui est tellement représentée à la Galerie des Machines que les directeurs de l'Exposition n'ont pu accueillir toutes les demandes.

Pendant ce temps les jardins s'achèvent, jardins merveilleux qui seront le charme de l'Exposition et donneront un aspect très champêtre et très fleuri à l'Exposition. Nous avons pu voir le plan des ces jardins. C'est une pure merveille. Le public aura sous les yeux toute la flore de notre département.

De plus comme il est dans les intentions des organisateurs de prévoir le plupart des pavillons de massifs de plantes vertes et que l'Esplanade où se trouve l'Exposition est située au milieu du Bois de Boulogne, de la Deûle et du Jardin Vauban, on se trouve véritablement à la campagne. De plus, on aura cet avantage immense que cette Exposition champêtre se trouve au cœur même de la Ville.

En quelques minutes rapides,l'après à un service de tramways excellemment organisés, les uns quittant la place de la Grande-Place toutes les cinq minutes, on sera à l'Esplanade. Les étrangers qui viendront du métier notre ville et l'Exposition ont tous les moyens de transport multiples. On sait qu'il est dans les intentions de la Compagnie du Nord d'établir de nombreux trains de plaisir de Paris et de Belgique pendant quatre mois une véritable gare terminus. Nos concitoyens n'auront qu'à se féliciter de cette disposition qui est toute à leur avantage.

Outre que les hôtels, restaurants, brasseries, cafés, profiteront de ce surcroît de population qui vendra consommer dans notre ville, outre que de ces faits les marchands de provisions et de boissons trouveront des débouchés plus nombreux, nos commerçants ne pourront pas dire, comme dans les foires et les kermesses que l'on vient faire concurrence chez eux. Ce sont surtout nos commerçants qui exposent à l'Exposition qui vont valoir leurs produits.

Ce sera pour eux un avantage qui se prolongera bien au-delà de l'Exposition. Quand ces aura pris l'habitude de venir chez nous, quand on aura apprécié l'excellence de nos produits, on trouvera tout naturel de revenir s'approvisionner dans notre ville. C'est un des grands bénéfices que nos concitoyens ne sauraient trop encourager les directeurs de l'Exposition et se montrer reconnaissants, des services rendus par eux à notre cité.

Les Expositions, écrivait un de nos confrères parisiens, sont des poteaux indicateurs que l'on plante à travers le monde. Les Expositions provinciales ont cet avantage de décentraliser un peu ces mouvements de foule qui se portaient toujours vers les capitales.

Lille méritait bien par l'importance de sa population, par la supériorité de son commerce et de son industrie d'avoir aussi son exposition.

Il suffit d'ouvrir un annuaire, de compter le nombre de nos industriels et de nos commerçants et d'établir le comparaison avec Paris pour se rendre compte que notre département était tout indiqué pour la décentralisation. Sans doute, par un préjugé très invétéré, les foules se portent plus volontiers vers les capitales.

Il est temps que la province réagisse. Si les organisateurs de l'Exposition ont eu le courage cette année à Lille par le succès, ils nous reviendront, feront mieux encore dans l'avenir et ce sera toujours tant mieux pour notre département qui en sera incontestablement le premier bénéficiaire.

FINANCES

Paris, le 1er mai 1902.

Le mouvement de reprise d'hier se consolide aujourd'hui, et s'accentuant même sur certaines valeurs.

Nos Rentes sont fermes : le 3 0/0 à 101.05 et le 3 1/2 0/0 à 102.65.

Les Rentes de crédit conservent une excellente attitude. La Compagnie Française des Mines D'Or est à 105.

Hausse générale des fonds d'Etats étrangers, notamment du Serbe 4 0/0 ; il fait un nouveau bond et avant à 70.50. A Deutsche 3 0/0 92.05. Privilégiés Tramways Réunis 70.50. Les Capitaux Américains Chemins ferrés, Charbonnages stationnaire. Rien sur Caoutchouc et Pétroles. Les valeurs Cuivres Cuivres varient peu.

Nos Chemins de fer sont bien tenus.

Interview du Président du Financière

M. Morgan, ancien trésorier du Gouvernement des Etats Unis et Administrateur de la Compagnie Franco-Africaine des Chemins de fer du Sénégal et du Niger, vient de faire pour le premier bilan trimestriel de cette Compagnie, aux administrateurs rentrés à Paris. Le bénéfice net du mois et été de 79,965.15 francs. Une copie du bilan a été remise entre les mains du Consul français à New-York. MM. Holden et Lee, 27 et 28 Cornhill, Affiche une partie des actions de S'e Marie au public financier avant l'introduction sur la marché en banque de Paris qui se fera vers le milieu du mois de mai.

TRIBUNAUX

Tribunal Civil de Lille

Adjudications du 30 avril 1902

Tourcoing. — A l'angle de la rue et du quai du Premier, fonderie en fer. Mise à prix, 18.000 fr. Adj. à M. Hoosen pour 1.400 fr.

Bailleul. — Manoir près de la gare, occupé par M. Prutt, serre-tête. Mise à prix, 800 fr. Adj. à M. Hoosen pour 1.400 fr.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 30 avril 1902

Présidence de M. Martin, vice-président. — Assesseurs : MM. Bouillon et Prudhomme.

Ministère public : M. de Bousquet de Florian, substitut.

Diffamation électorale. — M. Guillemand, électeur à Halluinnes, poursuit M. Courouble, en diffamation, à l'occasion de la lutte de M. Courouble à la nomination de chimie de M. Franchomme, M. Prachetter, maire de Halluinnes, Me Lemaire, Me Brackers d'Hugo pour la demandeur et Me Mc Lauweryns pour le prévenu. Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

M. Guillemand réclame 500 fr. de dommages-intérêts et 3 insertions de jugement.

Fraude et vol. — Le sieur Hanary, marchand de chevaux à Le Mariées, est poursuivi pour fraude d'un cheval, traduit comme à la Madeleine le 3 avril 1900, à la suite d'une plainte du propriétaire dans lois. A la suite d'une longue instruction, Hanary est condamné à 15 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

Audience du 1er mai 1902

Présidence de M. Séé, vice-président. — Assesseurs : MM. Villedieu et Allard, juges. — Ministère public, M. Hirsch, substitut.

Incidents électoraux. — Moins nombreux que lors des précédentes élections, les incidents électoraux.

En voici néanmoins un de plus : Le soir des élections vers minuit, M. Paul Waterman, employé, rue de l'Arc, et son frère Jules, 18 ans, se promenaient rue Bayart, à Roubaix, en criant : Vive Motz ! quand Camille Vandenbroucke, 18 ans, rue à Roubaix, demeurant rue de Lannoy, 18, les a accostés, leur a dit : « Vous criez Vive Motz ! Vive Carrette ! » et les a frappés à coups de canne, sans doute en guise de représailles. Les deux frères Waterman ont été blessés à la tête et à la poitrine. Le tribunal a condamné Vandenbroucke à 16 jours de prison.

AFFAIRES DIVERSES

Achète Timbres, 5 francs, correspondance à Lille, conditions, 3 mois et 1 jour — Bazar Chambaudie de Lissolles, électricité, 60, jours — Jean Bonnet, 18 jours — Jeanne Mallet, 18 jours — Dumortier 18 jours — Antoine Mallet, 18 jours, parfumeur à Lille, 3 mois, appareils, outrage, 18 jours et 1 amende — Pierre Lamarre, 8 jours, Boucher à Lille, 3 jours — Auguste Mallet, 18 jours, parfumeur à Lille, 15 jours, sorcier — Jules Soyez, 2 jours et Constant Carrette, 8 jours, outrages, 1 jour — Dumesnil, de Wattrelos, chasse, 50 fr. défaut — Philippe Vandale, 15 jours, sorcier — Jules Soyez, 2 jours et Philo Vlamynck, 22 ans, journalier, 8 jours, outrages, 3 jours — Gustave Witonck, brin, coupe, 10 jours, défaut.

BULLETIN ECONOMIQUE

Laines

La prochaine vente publique de laines coloniales à Londres commencera le 6 mai pour se terminerra vers le 6 juin.

Voici, avec leur provenance, le nombre de balles qui seront offertes :

Victorian	35.000
New South Wales	62.000
Queensland	24.100
South Australian	14.000
West	2.000
Tasmanian	6.700
New Zealand	50.100
Australasian	237.400
South African	12.400
Total	200.000

CONVOCATIONS

Roubaix. — *Chambre syndicale des ouvriers forbantiers-zingueurs* — La commission administrative a l'honneur d'informer les sociétaires qu'un cours professionnel théorique et pratique de forbanterie, singuerie, plomberie, couverture, ébénisterie aura lieuvendi dimanche 4 mai prochain.

Les ouvriers syndiqués et leurs fils apprentis y seront admis gratuitement sur simple demande.

Les apprentis âgés moins de 18 ans, dont le père n'assure pas la pension, y seront admis moyennant une cotisation mensuelle de 0.50 centimes.

Les inscriptions sont reçues : au local du syndicat, estaminet de *Chinois*, place Lacroix et chez Mme Boucherie, estaminet de *l'Epi d'or*, rue du Moulin, 77.

Un règlement intérieur sera communiqué aux intéressés.

Etat-Civil de Roubaix

Du 1er mai

Naissances. — Gérard Gaston, rue des Parpes, 6 — Victor Depontieu, rue Blanchemaille — Marthe Levaqie, rue Archimède, 29 — Marie Vanwaverens, rue de Jemmapes, 17 — André Barbe, rue de Fresnoy, 35 — Rachel Alberty, rue St-Antoine, 22 — Eugène De Wyndt, rue de la Conférence, 4. — Debouvry, 42 — Marguerite Dessaint, rue de la Croix, 6. — Vroman, 10 — Mathilde Morel, rue d'Alger, 199.

Décès. — Rosine Pollet, 62 ans, rue de l'Hospice — Emile Hazbrouck, 56 ans, rue de Lille, 589 — Camille Cuignet, 84 ans, rue St-Jacques, 26 — Marie Gallet, 79 ans, rue St-Jean, 50—Alfred Bonvy, 5 mois, rue Jacquart, 176.

Mort-né : 1.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 1er mai

Naissances — Soête André, rue Lacépède, 46 — Cousaert Rodolphe, rue Colbert, 40 — Fortier Henriette, rue de Calais, 59 — Lemaire Jeanne, rue de Cholet, 7.

Mariage. — Désiré Corrion, 46 ans, dégraisseur et Camille Delvaye, 45 ans, ménagère.

Décès. — Morant Colins, 26 ans, rue des Vieilles — Cordier Octavie, 1 an, rue de Lannoy — Hubert Aimée, 37 ans, rue de l'Abattoir, 23 — Vandenbroucke Emmanuel, 67 ans, rue de la Tuerie, 10.

LES VARICES

L'Elixir de Virgilie guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les soulage, les rend insensibles, quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs rechutes consécutives. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon. 4 fr. 50 franco. Paris, 2, rue de la Tacherie.

BLEHORRAGIE — ÉCOULEMENTS

Ne pas prendre de balsamiques (copaba, cubèbe, santal, etc.), ni injections, à quelques jours médicamenteux qu'elles soient, avant d'avoir pris, pendant dix jours au moins, la **Poudre antiseptique de Docteur Merlier.** — Prix : 2 francs.

Pharmacie Merlier, 148, rue de